

36ème Triathlon de Dijon



→ SAMEDI 30:

- Distance M à 9h15
- Challenge entreprises à 13h00
- Distance Sprint à 15h30

→ DIMANCHE 31:

- Distance Half à 9H30
- Courses jeunes à partir de 10h25
- Minimes à 10h25
- Benjamins à 11h10
- Poussins / Pupilles à 11h50



Samedi 30 mai 2020

- Distance** **M** (1,5km-40kms-10kms) - Départs à partir de 9h15
Challenge **Entreprises** (0,500km-23kms-5kms) - Départ à 13h00
Distance **S** (0,750kms - 23kms - 5kms) - Départs à partir de 15h30

Dimanche 31 mai 2020

Half (individuel et en relais) - 1.9km - 90kms - 20kms - Départs à partir de 9h30

Triathlons Jeunes (vélo de course ou VTT)

- Jeunes 14ans-15 ans MINIMES (2006-2005)
 - ✓ Départ à 10h25 300m - 6000 m - 2000 m
- Jeunes 12 ans-13 ans BENJAMINS (2008-2007)
 - ✓ Départ à 11h10 200m - 4000m - 1500m
- Jeunes 8 ans-11 ans POUSSINS-PUPILLES (2009 à 2012)
 - ✓ Départ à 11h50 100m - 2000m - 1000m

Tout courrier est à adresser à :

Dijon Triathlon - Dominique Milou / 5 rue des Champs Moreaux - 21121 Daix

Courriel : dominique.milou@orange.fr - Tél : 06.61.79.66.66

Site épreuve : <http://dijon-triathlon.wix.com/dijon-triathlon#!triathlon-de-dijon/pqlxl>

Inscriptions sur internet pour toutes les épreuves :

<http://www.njuko.net/dijon2020> (à compter du 1er décembre) ou par courrier à Dominique Milou (à compter du 1er novembre)

Les résultats des courses seront disponibles sur le site du club le soir des épreuves

La réglementation en vigueur

- * Le règlement applicable est celui de la F.F.TRI (cahier des charges F.F.TRI).
- * L'organisation prendra toutes les mesures de sécurité tant en course que dans le parc à vélo. Nous rappelons à tous que la prudence doit toujours être de mise. La circulation routière n'est pas interdite et **vous êtes tenus de respecter le code de la route**. "En cas d'accident dû au non-respect du code, le concurrent engage seul sa responsabilité" (article 12.6.6 du règlement de la F.F.TRI). Nous demanderons aux arbitres d'être extrêmement vigilants et de sanctionner les concurrents qui couperaient les virages ou qui rouleraient à gauche.
- * Dans le parc à vélo, toutes les mesures de protection du matériel des concurrents seront prises; il sera totalement interdit de passer du matériel par-dessus les barrières. Toutes les entrées et sorties devront se faire par un accès unique. Pour sortir du parc à vélo, les concurrents devront présenter leur matériel.
- * La sécurité normale étant ainsi assurée, l'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel (vélos, casques, combinaisons, compteurs,)

* Des temps limites seront appliqués :

*** pour l'épreuve half : sortie de l'eau en 55'; fin du vélo en 4h50 de course et fin du 1er tour à pied en 5h45.**

*** pour l'épreuve M, sortie de l'eau en 45'et fin du vélo en 2h15'**

Au-delà, les dossards seront enlevés

* Une zone de pénalité de 4' sera mise en place pour l'half, de 2' sur le M et de 1' sur le S

* L'utilisation d'une ceinture pour le dossard est autorisée (si 1 seul dossard, il se met devant : courses avenir et sprint)

* Les membres d'un même club seront regroupés dans le parc à vélo pour toutes les inscriptions reçues avant le 23 mai.

* **Le droit à l'image** : votre participation à l'une des épreuves équivaut à votre acceptation pour l'utilisation par les organisateurs du triathlon de Dijon, ainsi que de leurs ayants droits, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître. Vous acceptez que ces images soient utilisées sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur.

* Dans le parc à vélo, **seules les affaires de course** seront autorisées aux emplacements des triathlètes et seuls seront admis, en dehors des triathlètes, uniquement les personnes munies du laissez passer officiel de l'épreuve.

* **L'épreuve ayant reçu le label "Triathlon Durable"**, l'athlète devra prendre toutes les dispositions afin de ne pas dégrader l'environnement dans lequel il évolue. A ce titre, tout abandon de matériel (bidon, tenue, lunettes, ...), de déchets et emballages divers hors des zones de propreté prévues par l'organisateur (avant et après chaque ravitaillement vélo et après chaque ravitaillement course

à pied) est interdit et sera sanctionné : si l'athlète peut se remettre en conformité, la sanction sera un carton jaune "stop & go"; si l'athlète ne peut pas ou ne veut pas se remettre en conformité, la sanction sera un carton rouge synonyme de disqualification.

* Pour le relais, les relais se feront dans le parc à vélo à l'emplacement numéroté. Le nageur donne le relais au cycliste qui lui-même le donnera au coureur. Transmission entre chaque relais par la puce informatique.

Dossier d'Inscription

Les catégories d'âges (à reporter sur le bulletin d'inscription)

Poussins + mini	2011 à 2014	Cadets	2003 et 2004
Pupilles	2009 et 2010	Juniors	2001 et 2002
Benjamins	2007 et 2008	Seniors	1981 à 2000
Minimes	2005 et 2006	Vétérans	1941 à 1980

M participation limitée à **300** concurrents

Pour les non licenciés FFTRI et licenciés loisir : 1 chèque de 59€ (39€+20€ d'assurance compétition) à l'ordre de Dijon Triathlon, 1 certificat d'aptitude au triathlon en compétition de moins de 1 an et 1 autorisation parentale pour les mineurs.

Pour les licenciés compétition FFTRI : 1 chèque de 39€ libellé à Dijon Triathlon et la photocopie de la licence FFTRI 2020

Challenge Entreprises : 51€ pour l'équipe + 2€ par non licencié FFTRI + CM

S = participation limitée à **500** concurrents

Pour les non licenciés FFTRI et licenciés loisir : 1 chèque de 32 € (27 € + 5 € d'assurance compétition) à l'ordre de Dijon Triathlon, 1 certificat d'aptitude au triathlon en compétition de moins de 1 an et 1 autorisation parentale pour les mineurs.

Pour les licenciés compétition FFTRI : 1 chèque de 27 € libellé à Dijon Triathlon et la photocopie de la licence FFTRI 2020

Courses jeunes : Poussins et Pupilles – Benjamins - Minimes

Participation limitée à **60** concurrents par épreuve

Pour les non licenciés FFTRI et licenciés loisir : 1 chèque de 10 € (8€ + 2€ d'assurance compétition) à l'ordre de Dijon Triathlon, 1 certificat d'aptitude au triathlon en compétition de moins d'1 an (uniquement pour les non licencié) et 1 autorisation parentale.

Pour les licenciés compétition FFTRI : 1 chèque de 8 € libellé à Dijon Triathlon et la photocopie de la licence FFTRI 2020

Half individuel participation limitée à **500** concurrents

Pour les licenciés compétition FFTRI : 1 chèque de **80** € libellé à Dijon Triathlon et la photocopie de la licence 2020. Tarif à **85€** à compter du **1er février** et **95€** à compter du **1er avril**.

Pour les non licenciés FFTRI et licenciés loisir, possibilité de participer à l'épreuve en rajoutant à l'inscription le coût du pass compétition, soit + 40 euros.

Half en relais (à 2 ou 3 concurrents) : 1 chèque de **102** € pour l'équipe et la photocopie des licences FFTRI 2020. - (+2€ par non licencié FFTRI et licenciés loisir)

Toute inscription faite le jour des courses (sauf courses jeunes) sera majorée de 5€

Retrait des dossards sur le site de l'épreuve au lac KIR

- **Le vendredi 29 mai** de 17 heures à 19 heures toutes épreuves
- **Le samedi 30 mai**
 - de 7h45 à 9h00 pour le M
 - de 9h30 à 12h15 pour le Challenge entreprises
 - de 9h30 à 15h00 pour le S
 - de 9h30 à 18h30 pour l'half et les jeunes

- le dimanche 31 mai de 7h30 à 9h00 pour l'half et de 8h30 à 10h00 pour les jeunes

Hébergement

* **Hôtel au Montchapet** : 26 rue Jacques Cellerier, 21000 Dijon (03.80.53.95.00– Fax : 03.80.58.26.87). E-mail : montchapet@aol.com et site de l'hôtel : www.hôtel-montchapet.com. **10 % de remise** si vous dites que vous venez pour le triathlon de Dijon et réservation en direct

Horaires : attention, le parc à vélo sera fermé impérativement 1/4 heure avant le départ de chaque course

	Briefing	Départ	Arrivée du 1er	Arrivée du dernier	Remise des récompenses
SAMEDI					
M	8h55	9h15	11h10	12h35	12h20
Challenge	12h30	13h00	14h00	15h07	14h45
S	15h00	15h30	16h40	18h30	17h45
DIMANCHE					
Half	9h10	9h30	13h35	17h00	16h30
Minimes	10h00	10h25	10h53	11h09	12h30
Benjamins	10h00	11h10	11h27	11h44	
Poussins/Pupilles	10h00	11h50	12h02	12h10	

Conditions de remboursement

Conscient que la participation à un triathlon half est conditionnée à un entraînement qui peut être long et intensif, le Comité d'Organisation accepte les demandes d'annulation sans aucun justificatif médical. Toutefois, des frais de dossiers d'un montant de 15€ pour l'half, de 10€ pour le M et de 5€ pour le S seront déduits. Les demandes devront être transmises par courriel. Le remboursement s'effectuera au fur et à mesure des demandes. A partir du 20 mai 2020, aucune demande de remboursement ne sera prise en compte.

Les récompenses

- **M** au scratch, 300€, 200€ et 100€ pour les 3 premiers hommes et femmes.
1 magnum aux 1ers vétérans homme et femme.
- **Challenge entreprises** : une coupe, 3 bouteilles à la 1^{ère} équipe hommes, féminines et mixte ; Les 2[°] et 3[°] de chacune de ces catégories recevront une médaille.
- **S** : Seront récompensés par une coupe les 1ers (hommes et femmes) des catégories suivantes : cadet, junior, senior et vétéran. Les 2[°] et 3[°] de chacune de ces catégories recevront une médaille.
- **Courses Jeunes** : Une coupe aux 1ers (garçons et filles) de chaque catégorie (poussin, pupille, benjamin et minime). Une médaille d'argent pour les 2èmes et une de bronze pour les 3èmes.
- **Half :**
Pour le classement par équipes, 1 seul classement sera effectué sur les 5 premiers de chaque équipe (hommes et femmes confondus).

Scratch Hommes	Scratch Femmes	Equipes scratch (5 Hommes et Femmes)	Vétérans Hommes	Vétérans Femmes
1° 500€ 1 Trophée 1 magnum	1° 500€ 1 Trophée 1 Magnum	1° 600€	1° V1 1 coupe 1 magnum	1° 1 coupe 1 magnum

2° 300€	2° 300€	2° 400€	2° V1 1 magnum	$2^\circ = 1$ magnum
3° 200€	3° 200€	3° 200€	3° V1 1 magnum	
4° et 5° 100€	4° et 5° 100€		1° V2 1 magnum	
6° au 15° 1 bouteille				

Half en relais : 1 coupe, 3 bouteilles pour la 1^{ère} équipe masculine, la 1^{ère} équipe féminine et la 1^{ère} équipe mixte.

Inscriptions

- **par internet** sur le lien suivant : <http://www.njuko.net/dijon2020>, à partir du 1^{er} décembre 2019
 - **par courrier** à M. Dominique Milou - 5 rue des champs Moreaux - 21121 – Daix à partir du 1^{er} novembre

Bulletin d’Inscription Collectif

Half individuel **M** **S** **Jeunes**
(Cochez l'épreuve concernée)

NOM du club :

Adresse mail du club :

Noms Prénoms	Nat.	Sexe	Date naissance	Cat.	Numéros de licence FFTRI
Adresse mail					
Adresse mail					
Adresse mail					
Adresse mail					
Adresse mail					
Adresse mail					
Adresse mail					
Adresse mail					
Adresse mail					

Adresse mail				

Bulletin d'Inscription Individuel

Half individuel **M** **S** **Jeunes**

Nom : **Prénom :**

Né(e) le : **Téléphone (obligatoire)**

N° de licence FFTRI 2020 (pour les licenciés) :

Nom du club (pour les licenciés) :

Adresse mail (pour confirmation d'inscription, infos et résultats) - A écrire très lisiblement

.....

Je soussigné, certifie avoir pris connaissance **des règlements de la FFTRI et de l'organisation**, et accepte de m'y conformer.

Fait à, le 2020

Signature (lu et approuvé)

Bulletin d'inscription Half en relais (2 ou 3 concurrents)

Nom de l'équipe :

Nom et prénom du nageur

Date naissance :

N° licence si licencié FFTRI :

Mail :

Nom et prénom du cycliste :

Date de naissance :

N° de licence si licencié FFTRI :

Mail :

Nom et prénom du coureur :

Date de naissance :

N° de licence si licencié FFTRI :

Mail :

Challenge Entreprises (0,500kms - 24kms - 5kms) : Samedi 30 mai 2020

Départ 13h00 - Dijon plage; parking du barrage du lac KIR

Inscription : (participation limitée à 150 équipes) :

- Si 3 non-licenciés FFTRI : 57,00€
- Si 2 non-licenciés FFTRI et 1 licencié FFTRI: 55,00€
- Si 1 non-licencié FFTRI et 2 licenciés FFTRI: 53,00€
- Si 3 licenciés FFTRI: 51,00€

Pour les non licenciés : 1 certificat d'aptitude au triathlon de moins de 1 an et 1 autorisation parentale pour les mineurs ou 1 certificat de natation pour le nageur, ou 1 certificat de vélo pour le cycliste ou 1 certificat de course à pied pour le coureur.

Pour les licenciés FFTRI : photocopie de la licence FFTRI 2020

La présentation de la licence est obligatoire lors du retrait des dossards

Information sur le site de l'épreuve : <https://dijon-triathlon.wixsite.com/dijon-triathlon>

Tous les résultats sur le site du club à partir du 30 mai 2020

Inscriptions possibles par internet

https://www.njuko.net/dijon2020/select_competition

Passage des relais : le nageur mettra une puce informatique à la cheville ; les relais nageur/cycliste et cycliste/coureur se feront à l'emplacement numéroté de l'équipe dans le parc à vélo. A chaque fois, le relais s'effectuera par le passage de la puce

CONTACTS :

DIJON TRIATHLON – Dominique Milou – 5 rue des Champs Moreaux 21121 Daix

Mail : dominique.milou@orange.fr – 06.61.79.66.66

Bulletin d'inscription Challenge Entreprises

Nom de l'équipe :

Nom et prénom du nageur :

Date de naissance :

N° licence si licencié FFTRI :

Mail :

Nom et prénom du cycliste :

Date de naissance :

N° de licence si licencié FFTRI :

Mail :

Nom et prénom du coureur :

Date de naissance :

N° de licence si licencié FFTRI :

Mail :